



MOBILITÉS 2030 VERS UNE MOBILITÉ PLURIELLE

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MOBILITÉ

OCTOBRE 2013



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GÈNEVE

POST TENEBRAS LUX

LA MULTIMODALITÉ POUR SOUTENIR L'ESSOR DU GRAND GENÈVE

L'attractivité économique de l'agglomération genevoise, couplée à un cadre de vie de haute qualité, est la source d'un développement économique et démographique supérieur à la moyenne nationale.

Cet essor impacte nos habitudes en matière de mobilité : nous sommes toujours plus nombreux à nous déplacer, sur de plus grandes distances et de plus en plus fréquemment. Il en résulte une sollicitation accrue des réseaux de transports, invitant le Grand Genève à relever des défis stratégiques pour améliorer dès aujourd'hui la qualité de vie de ses citoyens et pour anticiper les besoins de demain :

- Améliorer la mobilité transfrontalière en reliant les réseaux de transports collectifs genevois et français : en effet 75% des emplois du Grand Genève sont situés dans le canton de Genève tandis que la majorité des nouveaux logements sont construits hors du canton.
- Agrandir et développer les infrastructures pour faire face à l'augmentation de la demande (100'000 voyageurs quotidiens sur l'axe ferroviaire Genève-Lausanne en 2030 contre 50'000 en 2010).
- Gérer la contrainte d'une urbanisation dense ne permettant pas de créer de nouvelles infrastructures au centre de l'agglomération urbaine.
- Accueillir 200'000 nouveaux habitants d'ici 2030.

Dans ce contexte, il est indispensable d'opter pour le moyen de déplacement le plus adapté à chacun de nos trajets. La coexistence de tous les modes de transports passe en effet par la diversité et par la complémentarité de nos choix individuels.

C'EST DANS CETTE OPTIQUE QUE LE CONSEIL D'ETAT A ADOPTÉ « MOBILITÉS 2030 » LE 15 MAI 2013. Cette stratégie, élaborée en lien étroit avec le Plan directeur cantonal, repose sur la notion de multimodalité.

La multimodalité consiste à privilégier les modes de transports les plus efficaces pour chaque trajet, en fonction de la distance et des infrastructures existantes.

La multimodalité offre la liberté de se déplacer rapidement et confortablement.

La multimodalité accompagne le changement d'échelle qui s'impose à Genève.

LES GENEVOIS
SE DÉPLACENT BEAUCOUP

31km

sont parcourus quotidiennement par chaque Genevois (soit près de 15 millions de kilomètres par jour pour l'ensemble de la population cantonale).

DES MODES DE DÉPLACEMENTS MULTIPLES

LES MODES DE DÉPLACEMENT À NOTRE DISPOSITION SONT VARIÉS. ILS PEUVENT ÊTRE RÉPARTIS EN TROIS GRANDES FAMILLES.

LA MOBILITÉ DOUCE

Marche - Vélo - Vélo électrique



37%

La part modale de la marche en 2010 (contre 29% en 2000). Il s'agit du mode de déplacement le plus utilisé à Genève.

+30%

L'augmentation du nombre de cyclistes entre 2009 et 2011. Il s'agit du mode de déplacement le plus utilisé à Genève.

LES TRANSPORTS COLLECTIFS

Bus - Tram - Train - Bateau



+86%

L'accroissement du nombre de voyages réalisés en transports collectifs entre 1990 et 2012.

LES TRANSPORTS INDIVIDUELS

Scooter - Moto - Voiture



49'500

Le nombre de motocycles en circulation dans le canton en 2011, soit une augmentation de 38% en dix ans.

-12%

L'évolution du nombre de voitures pour 1000 habitants entre 1990 et 2012. Soit 465 voitures pour 1000 habitants en 2012 contre 530 en 1990.

DES CRITÈRES PERSONNELS

DIFFÉRENTS CRITÈRES INFLUENCENT NOS CHOIX ENTRE MODES DE TRANSPORT.



RAPIDITÉ

Atteindre le plus vite possible le lieu désiré.



FLEXIBILITÉ

Pouvoir modifier son parcours, ses horaires.



COÛT

Minimiser ses frais de transports.



AUTONOMIE

Ne dépendre que de soi-même.



CONFORT

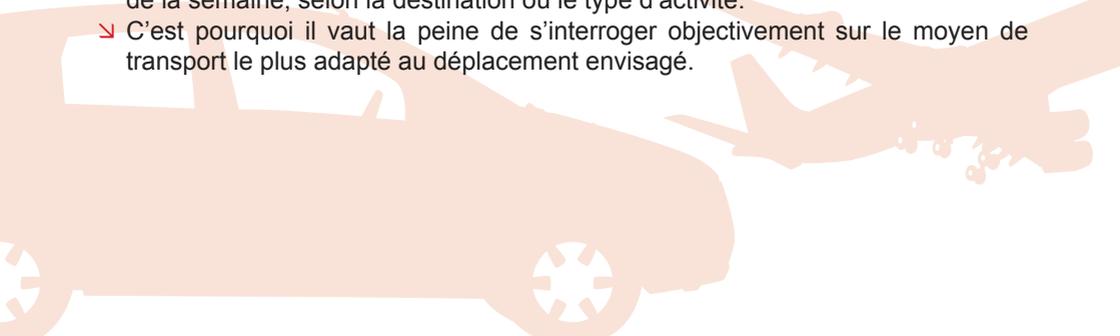
Se déplacer sans stress ni difficulté. Profiter de ses déplacements pour travailler.



SANTÉ

Profiter de ses déplacements pour faire de l'exercice.

- L'importance accordée à chacun de ces critères diffère en fonction d'appréciations subjectives, propres à chaque individu.
- Pour une même personne, ces critères peuvent varier au cours d'une journée ou de la semaine, selon la destination ou le type d'activité.
- C'est pourquoi il vaut la peine de s'interroger objectivement sur le moyen de transport le plus adapté au déplacement envisagé.



MOBILITÉ ET TERRITOIRE...

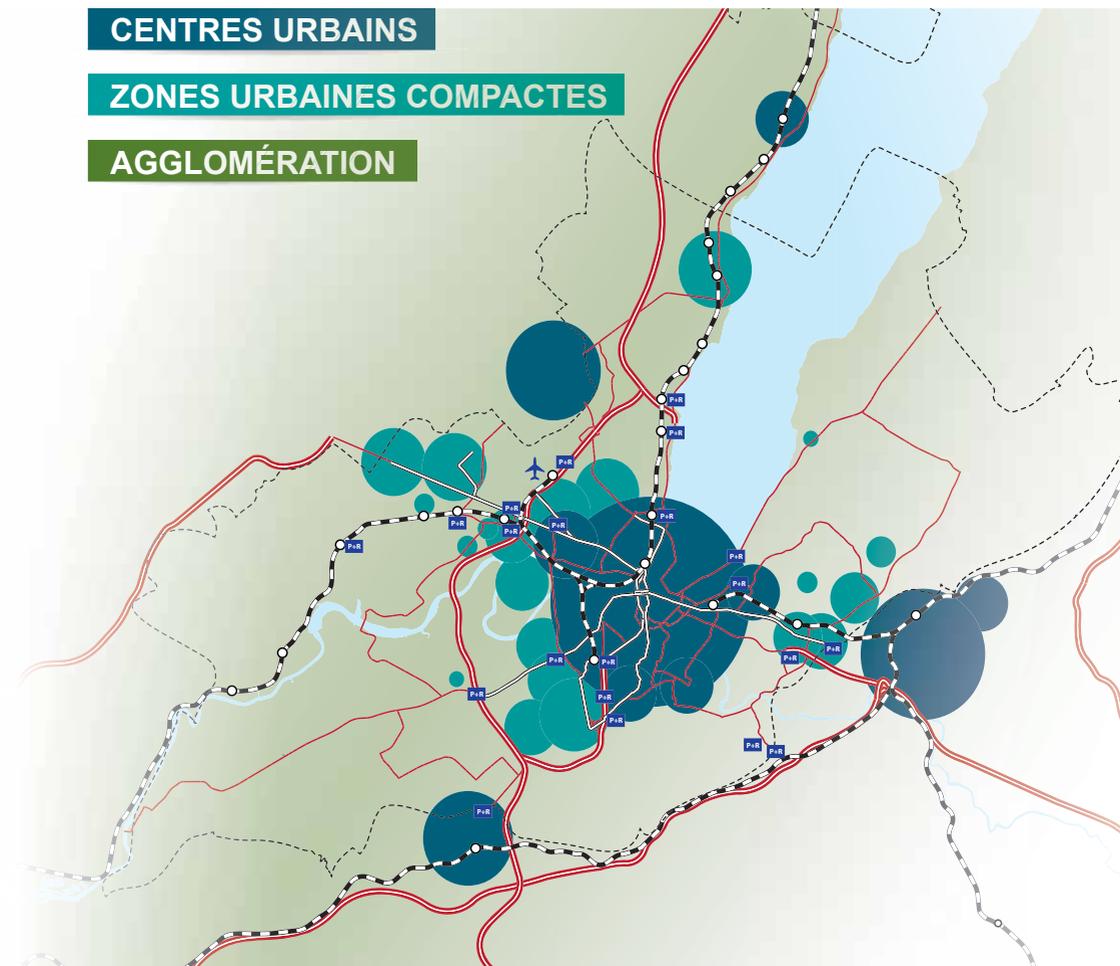
QUELLES QUE SOIENT NOS PRÉFÉRENCES PERSONNELLES, L'EFFICACITÉ D'UN MODE DE TRANSPORT VARIE EN FONCTION DU TERRITOIRE CONCERNÉ.

- A l'intérieur d'un centre urbain, les modes doux ou les transports collectifs apportent souplesse et rapidité.
- Pour accéder aux centres urbains et aux zones urbaines compactes, de même que pour les quitter, les transports collectifs sont les plus efficaces.
- Les déplacements en provenance ou à destination de zones périphériques peuvent généralement s'effectuer en combinant voiture et transports collectifs par le biais de P+R.
- Dans tous les cas, les déplacements en véhicules motorisés privés évitent de transiter par les centres urbains.

CENTRES URBAINS

ZONES URBAINES COMPACTES

AGGLOMÉRATION



...MULTIMODALITÉ ET TERRITOIRE

SELON LE TERRITOIRE CONCERNÉ, IL EXISTE DES MOYENS DE TRANSPORT - OU DES COMBINAISONS DE MOYENS DE TRANSPORT - PLUS EFFICACES QUE D'AUTRES. VOICI QUELQUES EXEMPLES DE TRAJETS POUR LESQUELS DIFFÉRENTS CHOIX MULTIMODAUX S'AVÈRENT PERTINENTS.

LE LIGNON

▶ PÂQUIS

Vélo
– ou –
Bus → arrêt Chantepoulet → marche

CHAVANNES-DES-BOIS (VD)

▶ ONU

Vélo ou voiture → gare de Coppet (P+R) → RegioExpress → tram ou vélo
– ou –
Voiture → parking entreprise

DARDAGNY

▶ HEPIA

Vélo ou Bus → gare de La Plaine → RER → marche
– ou –
Voiture → P+R Bernex → tram

ANNECY (74)

▶ ZIPLO

Voiture par A41 (F) et A1 (CH) → parking entreprise

FERNEY-VOLTAIRE (01)

▶ UNI MAIL

Bus → arrêt Nations → tram

PALETTES

▶ AÉROPORT

Voiture par A1 → parking aéroport
– ou –
Bus
– ou –
Tram → gare Cornavin → train

PROCHAINES ÉTAPES : DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES...

AFIN DE RENFORCER LES MOYENS DE SE DÉPLACER À LA DISPOSITION DES GENEVOIS ET AUGMENTER AINSI L'OFFRE MULTIMODALE DANS LE GRAND GENEVE, LA STRATÉGIE « MOBILITÉS 2030 » SE DÉPLOIERA EN TROIS GRANDES ÉTAPES, MARQUÉES PAR UN RENFORCEMENT PROGRESSIF DES INFRASTRUCTURES.

Horizon 2020

- ↘ **Réseau express du Grand Genève**
(train chaque ¼ d'heure entre Annemasse et Coppet)
- ↘ **Vélos stations dans les gares du Réseau express**
(2000 places pour vélos dans les nouvelles gares)
- ↘ **Extensions du réseau de tram**
(Annemasse, Bernex-Vailly, Ferney-Voltaire, Aéroport, Grand-Saconnex, St-Julien, St-Genis-Pouilly)
- ↘ **Parking des Clés de Rive**
(400 places pour voitures + 400 places pour motos et piétonisation du secteur de Rive)
- ↘ **Développement des P+R**

Horizon 2025

- ↘ **Agrandissement de la gare Cornavin en souterrain**
(densification des liaisons régionales, nationales et internationales)
- ↘ **Elargissement autoroutier**
(ajout d'une troisième voie entre Coppet et Bernex)
- ↘ **Mise en œuvre d'un réseau cyclable performant et continu**

Horizon 2030

- ↘ **Traversée du Lac**
(boucllement de la ceinture autoroutière)
- ↘ **Liaison ferroviaire Cornavin-Aéroport-Meyrin**
- ↘ **Piétonisation du centre-ville**



... ET ENCOURAGER DE NOUVELLES PRATIQUES MULTIMODALES

... à l'horizon 2020

LOISIN (74)

ONU

Voiture → P+R Machilly* → RER* → gare Sécheron → marche ou tram

PLAN-LES-OUATES

**NOUVELLE COMÉDIE
DES EAUX-VIVES**

Tram* → gare Lancy Pont-Rouge → RER* → gare des Eaux-Vives*

... à l'horizon 2030

CHÊNE-BOURG

ZIMEYSA

RER direct* → gare ZIMEYSA

BARDONNEX

VERNIER

Autoroute élargie* → Jonction de Vernier-Canada*

***Nouveaux services**



SE DÉPLACER DIFFÉREMMENT POUR AMÉLIORER NOTRE QUOTIDIEN

DE NOUVELLES PRATIQUES TÉMOIGNENT DES CHANGEMENTS EN COURS DANS NOS MENTALITÉS ET NOS HABITUDES DE DÉPLACEMENT. ELLES CONVERGENT TOUTES VERS UNE MOBILITÉ PLURIELLE.

PLANS DE DÉPLACEMENTS DES ENTREPRISES

Catalogue de mesures visant à optimiser les trajets domicile-travail des employés, ainsi que durant leur journée de travail.

- ↘ Les Services industriels de Genève (SIG) se sont vus décerner le «Prix 2012 de l'entreprise écomobile». Cette distinction récompense leur plan de mobilité, qui a permis de réduire de 800'000 le nombre de kilomètres parcourus chaque année en voiture par les collaborateurs.

MODULATION DES HORAIRES DE TRAVAIL

Adaptation des horaires scolaires et de travail en fonction des heures où les réseaux de transport sont les moins chargés.

- ↘ Swisscom et les CFF ont effectué début 2013 un essai pilote portant sur la modulation des horaires de travail auprès de 260 collaborateurs. Les résultats montrent qu'en permettant la mise en place d'un temps de travail flexible et du télé-travail, la productivité a pu être augmentée, de même que la satisfaction des collaborateurs et la qualité du travail. Les effets sur l'occupation des trains sont également positifs dans la mesure où 66% des trajets ont pu être réalisés en dehors des heures de pointe.

LES PERSONNES RENONÇANT À L'USAGE PRIVÉ
D'UNE VOITURE SONT TOUJOURS PLUS NOMBREUSES.

27%

des ménages genevois ne possédaient pas de voiture en 2010, contre 18% en 2000. En Ville de Genève, ce sont plus de 35% des ménages qui ne possèdent pas de voiture.

COVOITURAGE

Utilisation conjointe et organisée d'un véhicule par un conducteur non-professionnel et un ou plusieurs passagers.

- Divers sites web proposent de mettre gratuitement en contact des personnes effectuant le même trajet. Certains ciblent les trajets quotidiens et réguliers domicile-travail, alors que d'autres se spécialisent sur les loisirs (comme par exemple les sports de neige).

MUTUALISATION DES VÉHICULES

Passage d'une logique de propriété à une logique d'usage (vélos en libre-service, auto-partage, location de véhicules).

- La société coopérative Mobility car sharing met à la disposition de près de 5000 clients genevois plus de 170 véhicules à 64 emplacements du canton. Le nombre d'utilisateurs Mobility a augmenté de 8% entre 2011 et 2012 à Genève. D'autres offres de mutualisation de véhicules sont également à l'étude. Le projet pilote « Free Floating » mettant à disposition des véhicules sans réservation préalable pourrait ainsi venir compléter l'offre de base Mobility dès 2014.

SERVICES AUX INTERFACES DE TRANSPORTS

Augmentation de l'offre de services (banques, commerces, services publics) dans des interfaces de transports (gares, P+R, etc.).

- Il est désormais possible de faire ses achats en ligne et de récupérer sa commande dans certaines gares de Suisse. Ce service contribue à renforcer l'attractivité des transports collectifs.

TRAVAIL À DISTANCE

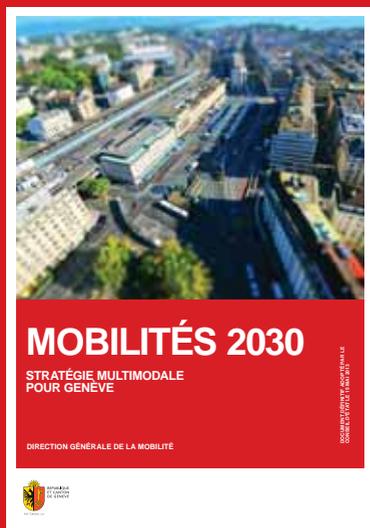
Travail réalisé à domicile ou durant les déplacements pour le compte de son employeur.

- L'avènement du nomadisme informatique permet de tirer utilement profit du temps passé dans les transports collectifs. Le travail à domicile limite quant à lui les trajets.

LA MULTIMODALITÉ AU CŒUR DE « MOBILITÉS 2030 »

LE CONSEIL D'ÉTAT A ADOPTÉ « MOBILITÉS 2030 » LE 15 MAI 2013.
CETTE STRATÉGIE, ÉLABORÉE EN LIEN ÉTROIT AVEC LE PLAN
DIRECTEUR CANTONAL, REPOSE SUR LA NOTION DE MULTIMODALITÉ.

La multimodalité consiste à privilégier les modes de transports les plus efficaces pour chaque trajet, en fonction de la distance et des infrastructures existantes. La multimodalité offre la liberté de se déplacer rapidement et confortablement. La multimodalité accompagne le changement d'échelle qui s'impose à Genève.



*Vous avez des questions?
Vous souhaitez commander
le document « Mobilités 2030 » ?*

**INFO-SERVICE
DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DE LA MOBILITÉ
ET DE L'ENVIRONNEMENT (DIME)**

022 546 76 00
info-service-dime@etat.ge.ch

UNE ACTION DE
MOBILITÉS 2030



**MES CHOIX,
NOTRE MOBILITÉ**
VERS UNE MOBILITÉ PLURIELLE

www.ge.ch/mobilites2030